

Délégation et abandon : approche psychologique

Michel Born

*Professeur à l'Université de Liège (Belgique), Service de
Psychologie de l'Adolescence et du Développement
Psychosocial*

1. L'individu et le lien social

Classiquement, on peut considérer que le développement psychosocial est une alternance d'intégrations et de différenciations (Damon, 1983).

Au niveau personnel, l'intégration et la différenciation s'illustrent bien dans l'exemple de l'apprentissage d'un instrument de musique. Un enfant qui s'assied devant un piano et le découvre, doit d'abord le toucher, apprendre à le décoder, et le différencier. Puis, il intégrera ce qu'il a appris : il saura, par exemple, où se trouve chaque touche. Il aura intégré un ensemble complexe d'informations et de mouvements. De la même manière, si ce jeune musicien découvre une partition de musique, il la décodera, la décryptera et, enfin, différenciera les notes. Puis, il les intégrera, les projettera en lui.

Par transposition sur un autre champ, on pourrait avancer qu'au niveau psychosocial, il existe un processus dialectique similaire, autrement dit, un va-et-vient continu. Il est donc important, pour l'individu, de se différencier, être soi, différent des autres et, en même temps, "intégré", c'est-à-dire "être dans les autres et avec les autres" pour s'inscrire dans la société.

En considérant la notion d'intégration, sans les connotations politiques qui lui sont parfois insufflées dans le domaine de l'étude de l'immigration, on dispose d'un concept qui prend un sens fort, dans l'approche classique du développement psychologique et social. En effet, en

étant plus "lui-même", l'individu est de mieux en mieux "membre de la société". Ainsi, il se construit progressivement une identité psychosociale qui permet, à son tour, une identification et une reconstruction des rôles sociaux.

Ces rôles sont autant de cadres socio-cognitifs qui rendent possible un savoir sur soi : qui l'on est, où l'on est, ce que l'on a à faire, en fonction des contextes, des attentes d'autrui et des projets propres, etc. Pour reprendre une référence sociologique classique, il s'agit, donc, d'être aussi dans la société avec son esprit : c'est la thèse célèbre de l'ouvrage "Mind, self and society" de G.H. Mead (1963).

Tout au long de son développement psychosocial, l'enfant entre dans la société et la société pénètre le psychisme de l'enfant.

Progressivement, cette intégration mutuelle permet à l'enfant d'accroître son capital de confiance en lui et en la société. Il apprend également les règles du jeu social et les accepte. Telle est la logique du développement psychosocial normal.

Divers mécanismes psychologiques importants qu'il

n'est pas possible de reprendre intégralement ici, interviennent à ce niveau, notamment la ritualisation, apprentissage de pratiques spécifiques par les parents aux enfants (E. Goffman, 1975). Les rites permettent d'orienter l'agir de l'enfant : comment fait-on ça ? qu'est-ce qui se fait ? qu'est-ce qui ne se fait pas ? comment donne-t-on un bain ? comment se tient-on à table ? etc. La ritualisation installe les règles de la société dans la mémoire de l'enfant.

Un autre mécanisme extrêmement puissant par son empreinte sur le développement psychosocial est celui de l'identification. (cfr. les célèbres travaux de P. Tap, 1988), qui passe de l'identification fusionnelle avec la mère, à l'identification catégorielle qui emprunte ses modèles à l'extérieur pour aboutir à l'adolescence, à l'identification au projet qui se définit comme une projection d'un idéal de soi. A ce moment, le modèle est donc à l'intérieur de soi, mais, aussi, dans l'avenir (Erikson, 1972).

Ces éléments du développement psychosocial peuvent aider à comprendre les publics avec lesquels le travail social et psychothérapeutique s'effectue. Car bien évidemment, dans la socialisation, il peut y avoir des failles, des ruptures, des blocages. L'abandon est typiquement une de ces failles.

A un moment donné de la formation psychologique, pendant l'enfance ou l'adolescence, le jeune peut être abandonné ou se sentir abandonné : il peut être livré à lui-même, sans guide, sans soutien, dans une société ressentie comme une sorte de jungle sociale incompréhensible et hostile. Même si ce n'est évidemment pas la même chose d'être abandonné ou de se sentir abandonné, le vécu subjectif prime souvent la réalité objective.

Par ailleurs, l'enfant peut, lui aussi, abandonner le combat, lâcher prise, ou faire son chemin en dehors du jeu social ordinaire, entrer dans une zone hors norme ou se laisser dériver. La criminologie examine ce type de faits ; Maza a utilisé le terme de "drift" forme de dérive sociale, pour décrire le phénomène. Pour les lecteurs francophones, plus familiers de l'œuvre du sociologue F. Dubet (1987), on peut aussi parler de l'idée de "galère". Dans cette situation également, des

jeunes sont abandonnés, se sentent abandonnés ou abandonnent eux-mêmes.

En psychologie clinique, il existe un syndrome bien documenté, celui de l'enfant "abandonnique". Sans vouloir développer toutes les nuances de cette symptomatologie, on pourrait simplement avancer que ce syndrome synthétise les deux aspects de la problématique : un enfant abandonné (ou qui se sent abandonné) et qui abandonne, à son tour. Sa caractéristique essentielle est qu'il abandonne systématiquement : il s'arrange pour répéter à l'infini l'abandon qu'il a connu ou cru connaître et qui l'a marqué.

Chaque fois qu'une relation se noue, chaque fois qu'une histoire commence, il la casse, l'arrête, y met fin... par peur de nouer des liens dangereux, un attachement pouvant causer un préjudice psychologique, une relation qui lui fasse (encore) mal. Avec lui, les liens ne peuvent pas avoir de lendemains. L'enfant abandonnique n'a pas su construire d'attachements significatifs à ses parents et souffre d'une absence de généralisation de l'attachement. Il se construit sans lien, on pourrait dire sans 'fil conducteur'.

Un développement de liens sociaux mieux la famille, se construit. Pour le social, l'enfant où il rencontre la socialisation de l'enfant.

Le développement de l'attachement-différenciation de l'abandon et de la "délégation" "avoir un attachement". Mais à ce le lien n'est pas celui qui se construit sur la figure de l'enfant à l'étranger (Born, 1987).

admission de la fidélité à un projet d'une certaine manière. Si le mécanisme il se reconstruit ration, d'attachement commence à se construire à sa mise en œuvre tout en restant.

Progressivement la séparation n'est pas un lien significatif à construire non, pour une personne abandonnée.

Le concept de délégation dans une situation

jeunes sont abandonnés, se sentent abandonnés ou abandonnent eux-mêmes.

En psychologie clinique, il existe un syndrome bien documenté, celui de l'enfant "abandonnique". Sans vouloir développer toutes les nuances de cette symptomatologie, on pourrait simplement avancer que ce syndrome synthétise les deux aspects de la problématique : un enfant abandonné (ou qui se sait abandonné) et qui abandonne, à son tour. Sa caractéristique essentielle est qu'il abandonne systématiquement : il s'arrange pour répéter à l'infini l'abandon qu'il a connu ou cru connaître et qui l'a marqué.

Chaque fois qu'une relation se noue, chaque fois qu'une histoire commence, il la casse, l'arrête, y met fin... par peur de nouer des liens dangereux, un attachement pouvant causer un préjudice psychologique, une relation qui lui fasse (encore) mal.

Avec lui, les liens ne peuvent pas avoir de lendemains. L'enfant abandonnique n'a pas su construire d'attachements significatifs à ses parents et souffre d'une absence de généralisation de l'attachement. Il se construit sans lien, on pourrait dire sans 'fil conducteur'.

2. La délégation dans la famille

Un développement psychologique et social normal amène l'enfant à investir des espaces toujours plus vastes à partir de liens significatifs, cela au fur et à mesure qu'il maîtrise mieux la fonction de motricité. En effet, l'attachement amène fréquemment un lieu au bout du fil : l'enfant s'attachant, s'attache aussi aux lieux habités. Dans la maison familiale, par exemple, l'habitat et la population se rejoignent. Puis, dans le cours de son développement psychosocial, l'enfant s'attache à son école, à sa classe, aux lieux où il rencontre ses copains, etc. : il existe donc une spatialisation de l'attachement.

Le développement social régi par le principe d'intégration-différenciation utilise simultanément les mécanismes de l'abandon et de la "délégation".

"Délégation" vient du latin 'delegare', ce qui veut dire "envoyer hors" : aller loin, sortir de, être chargé de "mission". Mais le verbe "legare" signifie avoir un lien, garder le lien, maintenir le lien, être relié à celui qui envoie, à celui qui a le pouvoir. Un bel exemple de délégué est bien sûr la figure du diplomate ; il s'agit d'un chargé d'affaires à l'étranger (fonction également très courante dans nos administrations et organisations). Si un ambassadeur doit fidélité à son gouvernement, il doit en même temps jouir d'une certaine autonomie pour mener à bien sa mission.

Si le mécanisme de la délégation est courant à l'âge adulte, il se rencontre très tôt dans la vie, dès le processus de séparation, d'individuation, autrement dit, dès que l'enfant commence à devenir lui-même, se personnalise par rapport à sa mère et ses familiers, dès le moment où il se sépare tout en restant relié.

Progressivement, il poussera plus loin ses tentatives de séparation-individuation, non seulement par des gestes, mais aussi par des mots. Un des vocables les plus forts, signifiant la séparation est, bien entendu, le 'non' : dire non, pour l'enfant, c'est s'affirmer en tant qu'individu, une personne séparée de sa mère.

Le concept de délégation a été repris par H. Stierlin (1979), dans une logique qui est celle de l'analyse systémique

appliquée à la clinique. Il montre qu'un enfant est délégué par ses parents, lorsqu'il peut ou lorsque l'on exige de lui qu'il s'éloigne. Mais en réalité, il reste tenu au bout de sa "laisse" invisible : il a une obligation de fidélité envers ses parents ; il doit revenir pour rendre compte de sa mission.

Dans pareil système relationnel, l'obéissance ne peut jamais être trop rigide ou trop restrictive, parce que elle annulerait toute velléité d'initiative ; or, pour conserver son efficacité, la personne doit garder un certain pouvoir de décision. Ce qui veut dire que l'enfant, en tant que "délégué parental", s'efforce d'obtenir l'approbation et l'amour de ses parents. Mais cet amour ne lui est pas accordé sans retour. L'amour des proches est subordonné à la réalisation de sa mission. Plus la tâche confiée est difficile et dangereuse, mieux le sujet prouve son dévouement à l'égard de sa famille, et plus il peut obtenir, ou retrouver, l'amour de ceux qui lui ont confié cette mission.

La délégation n'est en soi pas un processus relationnel pathologique. Mais elle peut devenir vicieuse, lorsqu'il y a conflit de mission,

ou lorsque la mission est impossible ou confuse. Les faits conflictuels s'inscrivent dans l'histoire de la famille et orientent la nature de ses transmissions intergénérationnelles (M. Born & A.M. Lioni, 1996). Cette dimension, pour universelle qu'elle soit, nous intéresse lorsque l'on travaille avec un certain type de populations et, en particulier, avec des jeunes issus de l'immigration.

Reprenons ici des exemples donnés par le psychologue Stierlin (1979) : une mère qui a vécu une adolescence triste, lamentable, sans joie, peut déléguer à sa fille la mission de vivre une jeunesse joyeuse, pleine d'excitation. Le père qui considère que sa famille est marquée par un destin qu'il n'a pas pu maîtriser investira son fils de la mission de porter un nouveau destin, au travers des générations, etc.

Ces illustrations, reprises au courant systémique, montrent bien que la délégation peut transcender les générations familiales. Ce sont bien entendu des legs idéels transitant des parents ou des grands parents vers l'enfant ou les enfants. Ni les enfants, ni les parents n'ont nécessairement la conscience de déléguer ou d'être délégués.

Les travaux de Mohammed Guedah (1992) de l'Université de Mohammed V à Rabat, sur la délégation maternelle dans la délinquance juvénile chez certains jeunes marocains installés en Europe, sont particulièrement éclairants. Le chercheur a montré, par des analyses de cas, que l'on pouvait retrouver, dans le fait de commettre des faits délictueux, une sorte d'affirmation de la mère, assignée en quelque sorte à résidence dans son milieu familial, qui charge son fils de devenir "agent d'investissement" de la société, ce qu'elle n'a jamais pu être. Cette mission (difficile pour le milieu socioculturel considéré) peut être interprétée par le jeune comme une recherche de "punition" de la société.

La délégation peut, en effet, se vivre de manière conflictuelle parce qu'elle se situe dans un contexte de relations avec des parents qui ont été touchés de plein fouet à la fois par la crise économique, la disqualification sociale et un arrachement à la terre d'origine. Pour les fils de pères appartenant aux vagues d'immigration de travailleurs peu qualifiés (1965-1975), une délégation à la réussite est

devenu un pari impossible. Pour les jeunes filles issues des communautés immigrées musulmanes, la délégation au maintien des traditions familiales en terre d'exil (sens de l'honneur, mariage, éducation des enfants, etc.) est également lourde à porter et ouvre un champ de tensions potentielles dans les relations intergénérationnelles.

Dans tous ces cas, la délégation est douloureuse et souvent, vouée à l'échec : il ne reste plus aux parents qu'à nier la délégation et aux jeunes à l'abandonner. Ici, très précisément, l'abandon rejoint la délégation.

3. Délégation et abandon : "l'effet miroir"

Abandon et délégation sont des expériences de vie qui se rencontrent dans l'histoire développementale ordinaire de tout adulte et donc, aussi chez les adultes engagés dans le travail social. Les travailleurs sociaux puisqu'ils n'agissent ni en leur nom propre, ni à titre familial ou amical, sont, par définition, des délégués, porteurs d'un mandat qui légitime leurs contacts avec une personne, un quartier ou une communauté.

S'ils se trouvent devant des objectifs à atteindre, évidemment, ils ne peuvent pas abandonner. Cela est d'ailleurs une mission dans un point de vue précisément à ce point, il sera peut-être à combler la plus difficile que les conditions (la situation) beaucoup d'années, connu, d'un côté, donné par les autres.

Pour ce qui est des services de premier plan, la mission physique de jeunes ou à l'accueil et au rôle symbolique de sociale local.

Malheureusement, matériel que les sociaux, pour le voisinage pour la situation possible social leur esprit de festation matérielle. Eau qui est un rôle sous leur yeux, les "colons" d'un porteur d'un mandat. Le succès de ce du, la volonté intervenant par...

devenu un pari impossible. Pour les jeunes filles issues des communautés immigrées musulmanes, la délégation au maintien des traditions familiales en terre d'exil (sens de l'honneur, mariage, éducation des enfants, etc.) est également lourde à porter et ouvre un champ de tensions potentielles dans les relations intergénérationnelles.

Dans tous ces cas, la délégation est douloureuse et souvent, vouée à l'échec : il ne reste plus aux parents qu'à nier la délégation et aux jeunes à l'abandonner. Ici, très précisément, l'abandon rejoint la délégation.

3. Délégation et abandon : "l'effet miroir"

Abandon et délégation sont des expériences de vie qui se rencontrent dans l'histoire développementale ordinaire de tout adulte et donc, aussi chez les adultes engagés dans le travail social. Les travailleurs sociaux puisqu'ils n'agissent ni en leur nom propre, ni à titre familial ou amical, sont, par définition, des délégués, porteurs d'un mandat qui légitime leurs contacts avec une personne, un quartier ou une communauté.

S'ils se retrouvent sur un espace social peu investi, avec des objectifs de développement peu formalisés, ils seront, évidemment, confrontés à des situations de délégation par abandon. Celles-ci sont, en effet, courantes dans les cités sociales et les banlieues (slums ou ghettos aux Etats-Unis), quartiers en difficulté ou terrains sensibles en France. Leur mission dans ces territoires devenus marginaux, tant du point de vue physique que de l'organisation sociale, est, précisément, de renouer un tissu relationnel à partir duquel il sera, petit à petit, possible de combler ou de commencer à combler le vide institutionnel. Cette tâche est d'autant plus difficile qu'elle n'entre pas dans les classifications traditionnelles d'actions sociales et ne se prête pas aux évaluations classiques récurrentes d'où le sentiment pour beaucoup d'intervenants de terrain, d'avancer dans l'inconnu, d'être seul et peu soutenu, sinon carrément abandonné par leurs hiérarchies.

Pour contrer à la fois la déliance généralisée et la pauvreté des services et des lieux, on voit souvent apparaître comme premier projet d'une action communautaire, une construction physique en dur, dont l'exemple-type est le local des jeunes ou la maison de quartier ; hors son rôle immédiat d'accueil et de rassemblement, cette structure a un puissant rôle symbolique de visualisation de la capacité d'un groupe social de se faire reconnaître comme partenaire de la vie sociale locale.

Malheureusement, cette construction (tant sous son aspect matériel que psychologique) alors qu'elle est le fruit de tant d'efforts collectifs des habitants et des travailleurs sociaux, provoque chez nombre de jeunes vivant dans le voisinage proche ou même éloigné du site investi, une situation paradoxale : la réussite du projet de l'intervenant social leur apparaît comme une interpellation, une manifestation intolérable les renvoyant à leurs propres échecs. Eux qui n'ont pu être "délégués à la réussite" retrouvent, sous leurs yeux, la vision insupportable du succès d'un "colonisateur d'un no man's land", d'un investisseur inopportun d'espaces sociaux jusqu'alors en proie à l'abandon. Le succès des uns projette, par un effet de miroir inattendu, la souffrance des autres au grand jour et l'œuvre des intervenants (plaine de jeux, local des jeunes, école, mai-

son communautaire, ...) devient la cible privilégiée d'actes de vandalisme et de vols commis par des utilisateurs, de futurs utilisateurs ou des ex-utilisateurs.

Ces déprédations ne sont en aucune manière la preuve d'un échec de la mission du "délégué à la socialisation". Au contraire, paradoxalement, elles prouvent un début de reconstitution du tissu social ambiant. Ne perdons toutefois pas de vue les aléas du fonctionnement abandonnique dont la seule logique est l'abolissement de toute chance de renouer une relation. Dans ces conditions, il faut prévoir une longue, très longue période de destruction/reconstruction. Les vécus d'abandon chez les jeunes en difficulté font donc écho aux vécus professionnels déroutants et difficiles chez les travailleurs sociaux.

Conclusion

La compréhension des logiques de délégation par abandon en œuvre dans les sites d'intervention collective constitue ainsi un outil important pour mieux intervenir auprès des jeunes en difficulté. Elle peut contribuer à leur transformation positive : l'analyse de la situation dans des quartiers en crise ouvre de nouvelles voies pratiques.

Bibliographie

- BORN, M. & LIONTI, A.M. "Familles pauvres et intervention en réseau", Paris, L'Harmattan, 1996
- DAMON, W. "Social and Personality Development", New York, W.W. Norton & Co., 1983
- DUBET, F. "La galère", Paris, Fayard, 1987
- ERIKSON, E. "Adolescence et crise", Paris, Flammarion, 1972
- GOFFMAN, E. "Stigmates", Paris, Minuit, 1975
- GUEDAH, M. "La délégation comme processus interactif délictogène dans le groupe familial marocain", Thèse de doctorat, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Université de Liège, 1992
- MEAD, G.H. "L'esprit, le soi et la société", Paris, P.U.F., 1963
- STIERLIN, H. "Le premier entretien familial", (trad.) Paris, Delarge, Ed. Universitaires, 1979
- TAP, P. "La société pygmalion ?", Paris, Dunod, 1988

*L'abandon
qui touche
les jeunes est
essentiellement
la rupture
d'un lien ,*

L'accu
récipro

Alain Vulber
Maître de ch
sibles", CREF

le lien avec les
protection social
l'abandon ne son
mais le risque, p
raires" (Castel, 1
doubler de l'oub

La réciprocité en
plan anthropologi
don (Maus, 198
relation devient
: on peut lire ces
positifs comme les
les régies de quan
Ce qui est import
c'est l'interven
résolution de la
d'action social
vaut depuis pres

Afin de problématiser
"réciprocité" par
on propose d'analyser
la relation entre les
publiques, à savoir
évitement et com
ler quelques généra
suisit, concernant la